

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 130

Artikel: Le mariage de Chrétien
Autor: Barancy, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dimanche 15 mai 1803. P. Cuenin a pris possession de la cure de Porrentruy.

Pendant la nuit du 15 au 16 mai, il a neigé, et les montagnes étaient blanches de neige.

Pierre Joseph Voisard qui avant la Révolution était prêtre, faisant les fonctions de promoteur de l'officialité du prince évêque de Roggenbach à Porrentruy, et qui avait bajuré la prêtrise, est mort le 16 mai 1803. C'est le premier, depuis la Révolution à l'enterrement duquel on a sonné et chanté. Il était porté par six hommes, et quatre prêtres accompagnaient le défunt. Il était enseveli comme un autre homme, et cloué dans son cercueil. On n'a donc pas suivi l'ancienne coutume observée à l'enterrement d'un prêtre, savoir de le porter à découvert.

Le 19 mai 1803, on a porté librement le saint viatique à Mademoiselle Beauseigneur et à Mademoiselle Baillif, aussi pour la première fois depuis la Révolution.

Le 12 juin, on a fait la procession de la Fête-Dieu, aussi pour la première fois depuis la Révolution : la procession a eu lieu le dimanche qui suit la Fête-Dieu, laquelle s'est passée comme un jour ouvrable. La procession s'est faite autour de la ville, elle était superbe.

Dieu soit béni.

Prudat secrétaire est décédé le 30 juillet 1803.

1804

Bonaparte s'est fait recevoir Empereur des Français sur la fin de 1804.

Nous avons eu un Jubilé aux mois de mars et avril 1804.

M. Millard médecin est tombé de son grenier (*) dans la rue en juillet ; il a été tué sur le coup. Peu de temps après, le notaire L'hoste est tombé dans sa cour et a été tué.

1809

Le fils aîné de Mathis Hantz, vitrier et cabaretier, a été mordu d'un chien enragé dans le courant de décembre 1808. La rage s'est déclarée dans le milieu de janvier 1809, environ six semaines après la morsure. Il a fallu donner du poison à cet enfant pour mettre un terme à ses souffrances. Il était âgé d'environ 14 ans, et est mort le 16 janvier 1809.

FIN.

Le mariage de Chrétien

par
JEAN BARANCY

(Suite et fin).

III

Les jours passèrent, trois longs jours pendant lesquels le bonhomme Hélier ne fit aucune allusion à la visite des Charlin, ni même au

(*) Rue des Malvoisins, la maison à l'angle de la rue du Soleil.

hallucination. Rien ne vous menace. Ne tremblez pas ainsi... Les gens de justice ne viendront pas vous prendre, car ma mère vit... tout danger a disparu.

Ces paroles rassurantes achevèrent de dissiper la torpeur de Boleslas.

— Ah ! ne me trompes-tu pas, par pitié ? Elle est vivante, me dis-tu... Tout danger a disparu... Je n'aurai pas, à jamais, ces taches de sang, devant mes yeux !

Un profond soupir s'échappa de sa poitrine.

— Et elle ne vous dénoncera pas. Nos amis nous ont promis le secret. Ma mère ne veut pas que votre nom, qui est celui que je porte, soit couvert des inévitables flétrissures d'un procès retentissant. Sur ce coup de revolver, elle gardera le silence.

(La suite prochainement.)

mariage projeté. Mais Chrétien n'en fut guère plus rassuré car ce mutisme lui paraissait gros de menaces. Et il désirait la colère de son père comme on désire l'orage lorsqu'on le sent planer dans l'air accablant.

Avec sa nature franche, prompt aux décisions, ce calme lourd ne pouvait durer et il allait de lui-même, provoquer une explication lorsque, le matin du quatrième jour, Chrétien vit avec stupéfaction une nouvelle servante à la place de Jacqueline qui, lui dit le vieux Hélier, ne reviendrait pas de sitôt.

Qu'est-ce que cela signifiait ?

— Cela signifie que je l'ai renvoyée, répondit le paysan d'un ton sec.

— Vous l'avez renvoyée ! s'écria Chrétien, elle, notre Jacqueline ?

— Notre... notre... Pardine ! répliqua-t-il, de qui veux-tu que je parle si ce n'est d'elle ? Il n'y a rien qu'elle pour avoir ce bête de nom.

— Oh ! fit le jeune homme interloqué, ce bête de nom.

— Certainement. Enfin voilà ; je l'ai renvoyée.

— Mais balbutia Chrétien suffoqué par cette nouvelle brusquement annoncée, pourquoi l'avez-vous renvoyée ?

— Ne fais donc pas le bon apôtre ! riposta le vieux en le regardant d'un air malicieux. Ça ne me plaisait point de la voir t'aimer comme ça.

— De la voir m'aimer comme ça ?... répéta-t-il de plus en plus étonné et comprenant de moins en moins.

Le père Hélier fourra les mains dans les poches de son pantalon et hocha la tête.

Il savait ce qu'il disait et aussi ce qu'il avait vu et compris. Ce n'était pas lui, bien sûr, que l'on pourrait berner.

— Mais jamais, s'écria Chrétien, jamais, je vous le jure, je n'ai dit à cette petite que des paroles de bonne amitié. Elle est, d'ailleurs, la plus honnête fille qui soit au monde, etc...

— N'empêche, interrompit-il, qu'on ne doit pas laisser pousser à la diable, certaines affections, surtout que tu dois épouser Clara Charlin.

— Ah mais non par exemple ! riposta le jeune homme. Je vous demande pardon du charlin que je vous fais, mais je n'épouserai pas Clara. Je quitterai plutôt les Roncières.

— Tu es pourtant d'âge à te marier, maugré le vieux, et si Jacqueline ne t'avait mis en défiance contre elle...

Chrétien haussa les épaules.

— Quelle plaisanterie ! fit-il, pourquoi m'aurait-elle mis en défiance ?

— Par jalousie...

— Allons donc !

— Puisque c'est vrai ! A preuve que je l'ai éloignée pour ça. Je suis plus malin que tu crois. Le jour où Charlin et sa demoiselle se sont arrêtés ici, et que j'ai envoyé Jacqueline à ta recherche, je sais bien qu'elle l'a trouvée, mais pas moins elle a dit, à son retour, qu'elle ne l'avait point vu... Ah bien ! il ne manquerait plus maintenant qu'elle mit des bâtons dans les roues pour empêcher ton mariage !

Chrétien se récria.

Jacqueline s'était arrêtée, à peine quelques instants d'ailleurs, parce qu'il l'avait voulu, de même que si elle avait menti c'était sur son ordre, parce qu'il refusait de voir cette Clara Charlin. La colère rendait son père injuste en lui faisant accuser Jacqueline, mais il réfléchirait, comprendrait son tort et la rappellerait auprès d'eux.

— Jamais affirma le paysan.

— Mais, reprit Chrétien on ne pourra pas se passer d'elle à la ferme.

— Ouais ! répliqua-t-il, la nouvelle servante ne la remplace-t-elle pas ?

— Jacqueline n'était pas une servante, riposta le jeune homme, elle travaillait au tant mais...

— Quoi donc qu'elle était alors ? interrompit gouailleusement maître Hélier.

— Elle était comme votre fille. Pensez ; vous l'aviez recueilli si jeune, et vous l'aimiez bien.

— Elle aurait dû savoir conserver mon estime.

— La pauvre enfant n'a pas démerité.

— Ce n'est plus une enfant. Elle a vingt ans, et elle était trop coquette.

— Coquette ? elle ! Vous n'y songez pas.

— Si fait. Et encore elle n'avait point d'excuse étant si laide.

— Oh ! pour le coup ! A travers quelles lunettes la regardez-vous donc ? Elle est élancée comme une branche et fraîche comme une fleur, avec de grands yeux intelligents et des cheveux superbes. Non seulement elle n'est pas laide, mais elle est jolie, très jolie même.

Le vieux fit la moue.

Tout ça c'est des bêtises, dit-il. Je préfère Clara.

C'était comme s'il préférait une ortie à une rose et, quant à lui, Chrétien, il ne pouvait sans horreur arrêter ses yeux sur Clara. Et il la détestait au point que, plutôt que d'en faire sa femme, il fuirait à tout jamais les Roncières.

Fuir les Roncières ?... Oh, non, non ! Maître Hélier ne le voulait pas. Et, puisqu'il en était ainsi, puisqu'il éprouvait cette répulsion incurable pour Clara, il ne lui en parlerait plus ! Ça lui serait bien dur car il avait compté sur ce mariage riche. Cependant il n'insisterait pas davantage et chercherait, pour son fils une autre femme qui, peut-être lui plairait. Au fond, ce qu'il désirait, c'était qu'il entrât en ménage. Tant pis, après tout, si la femme choisie apportait moins d'écus pourvu que Chrétien lui donnât, sans tarder, la joie de voir et d'embrasser un petit enfant...

— Oh ! répliqua le jeune homme soudain rasséréiné, c'est une joie que je ne vous refuserai pas si, quelque jour, il m'arrive d'aimer. Je veux aimer celle que j'épouserai. Maintenant père, pourquoi ne rappelleriez-vous pas Jacqueline ? Elle ne mettra plus de bâtons dans les roues.

Mais le vieux hocha la tête. Il n'était pas convaincu. Savoir, si, quelque jour elle ne deviendrait pas encore jalouse d'une autre ? Il faisait à son fils le sacrifice de Clara, il pouvait bien lui, lui faire le sacrifice de Jacqueline. Qu'elle fût ici ou ailleurs que lui importait en somme ? Et enfin, il prétendait être maître chez lui et le prouver quand bon lui semblait. Voilà.

Et, pour ne pas prolonger cette discussion déjà trop longue, le paysan quitta la salle, laissant son fils à sa stupéfaction et à ses réflexions.

IV

Le temps passa.

Maître Hélier ne parla plus de Clara, et son fils ne parla plus de Jacqueline.

Il ne parla plus de Jacqueline mais il y pensa. C'était plus fort que lui. Tout, les gens et les choses, ramenait son souvenir vers elle.

Le jour de la moisson qui eut lieu la semaine après le départ de la jeune fille, il lui arriva de sentir des larmes monter à ses yeux en apercevant, dans le lointain du champ, une petite qui glanait et, un matin ayant vu, sur la tête de la nouvelle servante un chapeau de paille dont Jacqueline se servait autrefois, il le lui enleva brusquement et lui défendit de le remettre.

Pauvre petite Jacqueline !

Comment fallait-il qu'elle ne fût plus là, et encore par la volonté de son père, sans qu'il pût songer à combattre cette volonté, vu le grief qu'il objectait, grief imaginaire certainement, mais qui ne lui en paraissait pas moins réel.

Que faire pour que le vieux logis des Roncières fut de nouveau, illuminé par le sourire de sa petite amie ? Il pouvait bien dire sa petite amie puisqu'elle n'avait que vingt ans et que lui en avait trente-deux. Et n'était-ce pas une folie, que l'accusation du père Hélier ? Comme si une belle jeunesse de vingt ans pouvait s'éprendre d'un homme de son âge.

Quel dommage qu'elle fût partie ! Maintenant qu'il ne pouvait plus la voir ni l'entendre, il pensait continuellement à elle, et s'étonnait un peu de la persistance de son souvenir, car, plus il voulait l'éloigner, et plus il s'imposait ; plus il se rappelait son regard attristé, ses yeux mouillés quand il lui avait parlé de désertier la ferme pour fuir un mariage redouté. Et plus enfin il cherchait à s'absorber dans son travail, plus il s'absorbait dans son regret.

Huit jours, quinze jours, un mois s'écoulaient ainsi et, lorsque Chrétien reconnut l'inutilité de ses efforts pour oublier, il se décida à tenter une nouvelle épreuve auprès du vieux Hélier, un matin qu'ils travaillaient tous deux seuls dans la vigne.

— Père, lui dit-il tout à coup en s'essuyant le front, car il transpirait quoi qu'il ne fit guère chaud, père j'ai à vous parler... Je... ne me porte pas très bien depuis quelque temps.

— Tu ne te portes pas bien ? répéta le bonhomme en se redressant et en le regardant d'un air contristé. Aussi je pensais : il faut pourtant qu'il ait quelque chose car il ne mange guère et paraît tout viré. Qu'as-tu donc mon pauvre ?

— J'ai... de l'ennui, répondit Chrétien etc'est ce qui me rend malade. Le départ de Jacqueline pèse sur ma conscience comme un remords... Vous devriez la faire revenir mon père.

— Si je l'ai fait partir, riposta sèchement le paysan, ce n'est point pour la rappeler. Pourquoi donc que je céderais à ta volonté puisque tu ne cèdes pas à la mienne quand je voudrais te voir marié ? Je comprends que tu aies de la peine de ne voir plus cette petite et, pour tout dire, j'en ai aussi, moi, mais tant pis ! Il ne fallait pas qu'elle se laissât deviner... Maintenant elle restera où elle est, dans son intérêt même, parce que si jamais tu te décides à prendre femme, et tu te décideras bien j'espère un jour ou l'autre, elle souffrirait en étant ici.

— Je ne me marierai pas.

— A ton aise ! grogna-t-il. C'est ton droit. Mais c'est le mien de ne point vouloir cette fille dans ma maison.

Cette fille !

Il sembla à Chrétien que son père prononçait ces mots comme une insulte et une révolte monta de son cœur à ses lèvres en mots indignés et tremblants sous la poussée de sa colère difficilement réprimée.

Son père était trop injuste à la fin ! De quel droit la traitait-il ainsi, avec ce dédain si proche de l'insolence ? Quelle faute avait-il à lui reprocher ? Ne s'était-elle pas, de tout temps, montrée reconnaissante et travailleuse, et dévouée ? Que pouvait-il demander de plus dans son exigence presque ridicule ? Elle n'était point une sainte parbleu ! Mais lui-même se croyait-il donc exempt de défauts ? Que voulait-il ? C'était bien la peine de l'avoir recueillie dans le temps, pour la chasser maintenant ! Non, vrai, ça n'avait pas le sens commun !

— Elle t'aime ! maugréa le vieux impassible sous ce flux de paroles. Il n'y a pas à dire le contraire ; je l'ai compris.

— Peut-être... peut-être que vous vous trompez... balbutia Chrétien soudain calmé.

Maître Hélier secoua la tête d'un air entendu. Il ne se trompait pas.

— Ça ne serait tout de même pas une raison, reprit Chrétien pour l'avoir renvoyée.

— Ouais ! fit le bonhomme, tu en parles à

ton aise, toi ! Autant vaut rien dans une maison qu'une fille amoureuse.

— Pourtant !... pourtant !... reprit Chrétien.

Il s'arrêta, passa de nouveau sa main sur son front, et reprit, en parlant très vite, comme s'il craignait de ne pas oser exprimer sa pensée jusqu'au bout.

— Je voudrais être bien sûr que vous ne vous trompez pas... parce que, si vous ne vous trompez pas, je vous dirai ceci : Faites revenir Jacqueline et, puisque vous tenez tant à ce que j'entre en ménage, laissez-moi la prendre pour ménagère car, si elle m'aime un peu, moi... eh bien, moi, je l'aime beaucoup !

— Enfin ! Tu y viens donc ! s'écria le paysan avec un visage soudain métamorphosé, éclairé d'une triomphante expression de joie : c'est tout ce que j'attendais, vois-tu. Assieds-toi et écoute, tu comprendras.

Certes, Chrétien avait bien besoin qu'il lui expliquât la raison de ce changement subit qui ne laissait pas que de l'inquiéter au fond du cœur, en dépit de la voix franche et du geste cordial de son père.

— Mais... balbutia-t-il.

— Ecoute, que je te répète, reprit le bonhomme.

Alors il lui dit que cet aveu il le désirait depuis bien des mois, n'ayant d'autre désir, quand il lui parlait de mariage, que de lui voir épouser Jacqueline pour qui il éprouvait une si profonde affection et que s'il lui avait proposé Clara Charlin, la plus riche mais aussi la plus laide fille du village, c'était afin de lui faire mieux apprécier la pauvreté gracieuse et aimable dans la personne de leur petite protégée. Et aussi pour être à même de juger les sentiments de Jacqueline à son égard, pour voir de quelle façon elle accepterait le mariage de Chrétien avec une autre.

Il fallait bien se rendre compte n'est-ce pas ?

Et, quand il avait été bien sûr de ce qu'il supposait, qu'elle aimait son fils, il l'avait, non pas chassée, mais confiée à des amis, au village de Touranes en pensant : Chrétien se décidera peut-être pour ce que je veux quand elle ne sera plus là et qu'il la regrettera. Et s'il ne se décide pas, il vaut encore mieux qu'elle soit là-bas où peut-être aussi, elle finira par oublier.

Mais il tremblait toujours d'être forcé de l'y laisser et il avait, exprès, excité sa colère, pour savoir enfin ce qu'il pouvait espérer.

— Si nous allions la chercher ? demanda Chrétien ravi de ce qu'il apprenait.

Le vieux se mit à rire.

— Un moment donc ! répliqua-t-il. Tu m'as fait attendre assez longtemps pour à ton tour patienter un peu. Nous irons voir Jacqueline demain, mais elle demeurera encore chez nos amis jusqu'au jour où tu pourras la conduire à la mairie.

Chrétien baissa le front, réfléchit un instant, sourit aux yeux clairs qui lui souriaient aussi au fond de sa pensée et, tout à coup planta deux baisers sur ses joues hâlées du paysan.

— Oh père ! s'écria-t-il, quel brave homme vous êtes !

V

Les cigales chantent encore car, bien que l'on soit en septembre, il fait très chaud et, certainement, elles se croient encore au mois de juillet.

Elles chantent dans les vignes couvertes de belles grappes blondes et brunes de chaque côté de la route bordée d'ormes que la noce suit, une belle noce vraiment, celle de Chrétien Hélier et de Jacqueline Toussaint que personne ne s'étonne de lui voir épouser, quoi qu'il soit fort riche et elle fort pauvre car elle vaut son pesant d'or.

Les cigales chantent et évoquent encore dans

l'esprit du nouveau marié le jour lointain où, pour la première fois, il s'appuya sur Jacqueline, là-bas, dans le champ moissonné qui ressemblait à une coulée d'or. Qu'elle était mignonne et jolie avec son air crâne, toute fière de le conduire à petits pas vers le logis paternel.

Elle y conduisait un blessé, la petite glaneuse, et lui, sans le savoir, il y amenait le bonheur...

Maintenant c'est elle qui s'appuie sur lui, doucement, avec la légèreté d'une bergeronnette sur une branche ; mais il sait bien quand même qu'elle est toute à lui, que son amour ne s'envolera pas comme la bergeronnette et qu'après avoir été jadis sa *béquille* ainsi qu'elle le disait en riant, elle sera plus tard son bâton de vieillesse.

Et tandis que les cigales continuent leur petite chanson dans l'air ensoleillé, Chrétien qui serre plus tendrement sous le sien le bras de la jeune femme, lance au ciel l'hosanna de son cœur tout vibrant d'espérance.

Menus propos

Le roi à l'amende. — Le roi Georges de Grèce vient de donner une preuve de la façon dont il entend que les lois soient appliquées à tous, grands ou petits.

La Liste civile a acheté dernièrement dans le district de Patras, pour le compte du roi, une propriété qu'elle négligea de déclarer au fisc, ainsi que la loi l'exige. Le trésorier général de Patras, dans l'accomplissement rigoureux de son devoir, dénonça l'oubli et exigea une amende de 82 fr. 80 centimes. Le roi Georges, aussitôt qu'il eut connaissance du fait ordonna de payer immédiatement l'amende.

Aristide n'eût pas mieux fait.

* * *

Une délicate attention. — Une Compagnie de navigation allemande, frappée de la crainte qu'ont les voyageurs d'être, en cas de mort au cours d'une traversée, cousus dans un sac, puis jetés par-dessus le bord avec une pierre aux pieds, a embarqué un embaumeur sur chacun de ses navires.

Elle autorise tout passager de 1^{re} ou 2^e classe à se munir d'un cercueil qui est transporté sans supplément de prix.

Un clergymann américain a voulu profiter immédiatement d'un avantage si nouveau. Il a fait le voyage de Hambourg en Australie avec deux cercueils, sa femme l'accompagnant. Bien que la précaution ait été inutile, il s'en félicite cependant : « Deux cercueils avec soi, dit-il, ce n'est pas plus gênant sur un steamer que les fauteils pliants qu'on emporte pour s'asseoir sur le pont. »

Ce clergymann est philosophe. Tous les voyageurs le seront-ils comme lui ?

* * *

Un budget respectable. — Si l'on veut avoir une idée de ce que le gouvernement extrait chaque année de la poche du contribuable français, voici une comparaison frappante.

L'altitude de ce budget, en billets de banque de mille francs empilés les uns sur les autres atteindrait une hauteur bien supérieure à celle de la tour Eiffel.

En effet : mille billets de mille francs font un million et ont (bien comprimés) une hauteur de dix centimètres. Dix millions auraient donc une hauteur de un mètre ; cent millions une hauteur de dix mètres, un milliard ou mille millions une hauteur de cent mètres.

Trois milliards auraient donc la mesure de la tour Eiffel : 300 mètres.

Le budget, français qui dépasse trois milliards